

Jeudi 18 juin 2026

Lecture de l'Appel à la Résistance du général de Gaulle par Zoé Mattel, élève de 3^e du collège Arnaud Beltrame de Luçon, lauréate départementale et académique

Monsieur le Préfet,

Monsieur le représentant de la Directrice des services académiques de l'Education Nationale,
Monsieur le Directeur diocésain de l'enseignement catholique

Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif,

Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Chers collègues, chères lauréates et chers lauréats vendéens,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir non feint et chaque année renouvelé que de vous retrouver tous ici le 18 juin pour la remise des prix départementaux du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Dans le contexte assez anxiogène qui nous environne, c'est une bouffée d'espoir en l'avenir que vous nous offrez chères lauréates et chers lauréats par votre engagement et la qualité de vos productions individuelles et collectives. Si vous étiez un peu moins nombreux en 2025-2026 à participer au concours, vous n'en avez pas moins démérité car vous avez donné à lire, au jury départemental qui s'est réuni le 29 avril dernier au lycée Branly, des travaux d'une grande richesse associant des connaissances historiques solides et des exemples locaux pertinents et faisant preuve dans vos mémoires collectifs d'inventivité et de créativité artistique mises au service de la communauté éducative de vos établissements respectifs. Il y a ceux qui ont produit des expositions, ceux qui ont inventé des jeux de plateau, ceux qui ont enregistré des podcasts.

Le thème sur lequel vous avez composé se prêtait particulièrement bien à ce travail d'histoire et de passeur de mémoire. Son intitulé était : « La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre-Témoigner- Juger 1944.1948 » Tout à la fois sujet d'histoire et de mémoire, il pouvait prendre aussi une dimension civique à la lumière de l'actualité autant nationale qu'internationale.

Pour appuyer mes propos, je ne résiste pas à l'envie de vous lire la conclusion de la copie de Zoé Mattel, que vous venez d'entendre. J'espère qu'elle ne m'en voudra pas trop pour cet emprunt :

« Pour conclure, la Shoah a fait des millions de morts, mais les témoins ont permis de rendre justice. L'étude pour le concours m'a permis de comprendre que, même si les nazis ont voulu effacer leurs crimes, les témoignages des survivants ont permis de rendre la conscience de la Shoah plus vive et de rétablir une vérité historique, alors que dans le contexte géo-politique actuel, le retour des idées nazies menace. Le concours m'a également permis de comprendre l'importance d'un témoignage, que c'est un acte courageux et qui apporte des preuves afin de

rétablir la justice. En 2026, les derniers témoins nous quittent, c'est à nous élèves de veiller à ce que « plus jamais ça » ne soit pas qu'un slogan mais une vigilance quotidienne. Le CNRD nous fait prendre conscience que la leçon sur la Shoah n'est pas un simple exercice d'histoire mais une vraie leçon d'humanité nous faisant passer de la Mémoire à l'engagement notamment grâce à l'étude de l'histoire à l'échelle locale. Cela m'a également permis de développer mon esprit critique pour savoir, à l'avenir, discerner les signes de discrimination dont ont soufferts nos témoins d'aujourd'hui, car comme le rappelle Elie Wiesel : « Quiconque écoute un témoin devient un témoin à son tour ».

Indéniablement, ces beaux travaux d'histoire méritaient de belles récompenses !

La 1^{ère}, c'est le lieu dans lequel nous sommes accueillis aujourd'hui, grâce à vous, Monsieur le Préfet et grâce au travail d'organisation de vos services, en la personne notamment de Mesdames Lucas et Geay. Merci de nous ouvrir les portes des salons Empire de la Préfecture de la Vendée, lieu symbole de la République.

La seconde récompense, ce sont les lots que nous avons pu préparer en conjuguant les soutiens financiers des collectivités territoriales que sont le Conseil départemental et la ville de la Roche sur Yon, de l'Office national des combattants et victimes de guerre et de quelques associations de la mémoire combattante. Mais ils ne sont pas les seuls, d'autres associations ont également fourni des livres ; je ne pourrai toutes les citer, mais elles apparaissent sur la plaquette qui va être lue dans un instant.

Toutes et tous, membres du jury départemental, ils ont participé aux travaux de corrections, au choix des livres et ont tenu à être présents ce soir, pour vous remettre ces prix.

Dans la mesure du possible, nous avons essayé de trouver des ouvrages qui publient des témoignages d'acteurs locaux de la Résistance ou du moins qui soient en lien avec le thème sur lequel vous avez travaillé. Certains n'étant plus réédités, cela peut expliquer que vous receviez des livres d'occasion. A ces dons, s'ajoute cette année, une dotation particulière de livres sur le GIGN, offerts par le fondateur de ce groupe, Christian Prouteau, fils du colonel Gérard Prouteau, résistant, qui fut mon prédécesseur en tant que président du comité du concours.

La 3^e récompense, ce sont les personnes qui vont se placer aux côtés des personnalités que je viens de vous présenter, au moment de vous récompenser. Ce sont des membres des familles des résistants-déportés qui ont donné leur nom au prix que vous allez recevoir. Bien sûr, tous ne sont pas présents. Nous devons avoir ce soir, une pensée particulière pour Pierre Mauger, bientôt 103 qui ne se déplace plus et pour Madame Jeanne Prouteau, épouse du colonel Prouteau, elle aussi centenaire, qui n'a pas pu venir. En les invitant, notre objectif était de donner un ancrage encore plus local à ce concours en vous faisant connaître des femmes et des hommes qui se sont engagés dans la Résistance en Vendée et qui ont été déportés pour certains à cause de cet engagement, comme ce fut le cas de Simone Feuvre, ou d'Henri Pigeanne, ou seulement parce qu'ils étaient juifs, comme Moïse Akriche. Ils ont connu l'enfer, ont survécu, sont rentrés chez eux, après l'ouverture des camps par les armées alliées ou les marches de la

mort, comme ce fut le cas de Jean Geny ou Moïse Akriche. Après la guerre, certains ont réussi à témoigner aussitôt, s'en faisant un devoir par respect pour leurs camarades morts comme ils l'avaient dit dans le serment prêté à Buchenwald, le 19 avril 1945. Les 21.000 déportés rescapés du camp se réunissent sur la place d'appel pour faire tous ensemble un serment à tous leurs camarades morts en déportation. Je vous en lis un extrait : *« Nous, qui sommes restés en vie et qui sommes des témoins de la brutalité nazie, avons regardé avec une rage impuissante, la mort de nos camarades. Si quelque chose nous a aidé à survivre, c'était l'idée que le jour de la justice arriverait. »* Dès son retour, redevenu directeur de l'école de Ste Hermine, Armand Giraud commence à faire des conférences pour les jeunes et crée un des premiers concours scolaires de la Résistance et de la Déportation, en 1957, à Luçon. Pour Louis Buton, Maurice de la Pintièrre ou Gaston Marceteau, il est d'abord trop douloureux de parler. Et pourtant les deux premiers ont écrit pour l'un et dessiné pour l'autre, leur cauchemar concentrationnaire, mais dans les 3 cas, c'est arrivés à la retraite, qu'ils se sont donnés pour mission de faire vivre ces témoignages. Vous pourrez échanger avec leurs enfants ou petits-enfants, tout à l'heure pendant le cocktail, poursuivant ainsi votre mission de passeurs de mémoire.

Et pourquoi pas, comme certains le font déjà tous les ans, recommencer l'an prochain, ou même essayer de convaincre vos camarades plus jeunes de s'engager eux-aussi dans le CNRD. Vous nous aideriez à remonter les effectifs !!

Le thème 2026-2027 est déjà connu, il s'agit des étrangers dans la Résistance. Il ne sera peut-être pas facile de trouver des acteurs locaux, mais à l'échelle nationale, vous en connaissez déjà, ceux de l'Affiche rouge, autour de Missak Manouchian, ou ceux de la Nueve, la première compagnie à être entrée dans Paris le 24 août 1944 au sein de la deuxième division blindée du général Leclerc. La Nueve est dirigée par des Français, mais 137 des 160 hommes qui la composent sont étrangers, principalement républicains espagnols réfugiés de la guerre civile. Tous se sont battus pour que la France redevienne un pays libre et une démocratie.

Eux aussi auraient pu se reconnaître dans les dernières phrases de la lettre que Gaston Marceteau écrit depuis Buchenwald à ses parents, le 15 avril 1945.

« (...) Je rentre plein d'espoir et de confiance prêt à reprendre et à continuer la lutte pour faire une France digne et propre capable de tenir son rang dans le monde. (...)

Mes chers Parents vous voilà donc rassurés sur mon sort. Combien je voudrais l'être sur le vôtre, mais j'ai confiance, nous devons nous retrouver tous intacts et bien portants autour de la table de famille. Quel beau jour ce sera. Depuis longtemps je l'envisage il arrive !...Il se dessine à l'horizon. Je vous quitte, mes chers Parents. Je vous embrasse tous bien fort. »

Enfin, la dernière récompense, vous la devez aux 7 élèves de la section ABIBAC du lycée Jean De Lattre de Tassigny, qui, encadrés par leur professeure, Madame Wiebke Jolivet, ont accepté la mission de refaire le certificat de participation au CNRD qui vous a été envoyé par Catherine Mousin, autre cheville ouvrière du concours, à la direction départementale des services de l'Education Nationale.

Vous avez validé cette nouvelle maquette Monsieur le Préfet et l'avez cosignée avec Madame la Directrice académique. Les élèves ont voulu qu'elle réponde à plusieurs critères : un ancrage

local avec la photo de la stèle de la Brionnière commémorant les parachutages d'Aizenay, la photo d'Anne Frank, victime de la Shoah qui avait leur âge et celle de Jean De Lattre de Tassigny, figure vendéenne de la libération de la France et de la signature de la capitulation allemande. Madame Hélène Vergeau s'est ensuite appliquée à reprendre la mise en page et la finition du document afin de rester fidèle aux choix des élèves.

Et j'allais oublier le voyage en Normandie, sur les traces des troupes canadiennes qui débarquent dans la plaine de Caen, le 6 juin 1944. A ce sujet, je dois récupérer ce soir les coupons réponses des dernier inscrits, ne m'oubliez pas avant de repartir et gardez en tête, comme une sorte de ligne de conduite présente et future, la dernière phrase du général de Gaulle, lancée depuis Londres, le 18 juin 1940, phrase qui conserve tout son sens dans la France de 2026 : « Quoiqu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Merci pour votre attention.

Martine Trémège, Présidente du comité vendéen du concours national de la Résistance et de la Déportation et de l'union départementale des combattants volontaires de la Résistance.